



# RAPPORT ANNUEL 2023



Commission Communale  
pour l'Accessibilité



[saint-etienne.fr](http://saint-etienne.fr)



**Saint-Étienne**  
Ville créative design



Journée mondiale de sensibilisation  
à l'autisme le 1<sup>er</sup> avril 2023



**Gaëil PERDRIAU**

*Maire de Saint-Étienne  
Président de  
Saint-Étienne Métropole*

L'accessibilité ne devrait pas être un privilège, mais un droit fondamental permettant à chacun de participer pleinement à la vie publique et de bénéficier de toutes les opportunités offertes par notre Ville.

Nous avons accompli beaucoup de progrès en matière d'inclusion, mais il reste encore du chemin à faire. Nous continuons à œuvrer pour rendre nos rues, nos parcs et jardins, nos bâtiments et nos services accessibles à tous, indépendamment de leurs capacités physiques et psychiques.

En investissant dans des infrastructures plus accessibles, en promouvant une culture inclusive et en sensibilisant la population, nous pouvons véritablement faire perdurer l'identité de Saint-Étienne, une ville où chacun se sent accueilli et respecté. C'est un engagement que nous avons pris ensemble, en tant que citoyens et décideurs, pour bâtir un avenir plus inclusif et équitable pour tous.

La construction d'une société plus juste est un projet collectif qui s'établit entre autres à travers la concertation incarnée par le Conseil Communal d'Accessibilité. Les actions présentées dans le présent rapport sont issues notamment de la participation des personnes en situation de handicap et d'experts, aux côtés des actions menées par la Ville de Saint-Etienne, assurant ainsi la prise en compte des réalités de chacun.

Ensemble, nous pouvons faire de Saint-Étienne un exemple d'accessibilité et d'inclusion, où chacun a sa place et peut contribuer pleinement à la vitalité de notre communauté. Travaillons main dans la main pour créer une ville où la diversité est célébrée et où l'accessibilité est une réalité pour tous.

La Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) est issue de l'article 46 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, codifié à l'article L 2143.3 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales.



# UNE VILLE EN PARTAGE

“ Pour que les différences ne soient plus un handicap

Janvier > juin 2023



[saint-etienne.fr](http://saint-etienne.fr)



**Saint-Étienne**  
Ville créative design

## 1. **Activité de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)** 4

- 1.1. Composition au 31 décembre 2023 4
- 1.2. Fonctionnement sur 2023 5

## 2. **Actions de la Ville de Saint-Étienne pour faciliter l'inclusion** 8

- 2.1. Accessibilité à l'information 8
- 2.2. Accessibilité aux services publics : ACCEO 8
- 2.3. Ville en partage : gestion et coordination 8
- 2.4. Collecte des données 9

## 3. **Accessibilité aux Établissements Recevant du Public (ERP)** 10

- 3.1. ERP municipaux de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> catégorie 10
- 3.2. Autorisations de travaux d'accessibilité des ERP sur le territoire de Saint-Étienne 10

## 4. **Accessibilité de la voirie et des espaces publics** 11

- 4.1. Mise aux normes des carrefours à feux 11
- 4.2. Stationnement adapté 11
- 4.3. Opérations de voirie 12
- 4.4. Opérations d'amélioration des installations ouvertes au public 13

## 5. **Autres actions** 14

- 5.1. Systèmes d'information et du numérique 14
- 5.2. Emploi et formation des agents communaux 14
- 5.3. Enfance/Éducation/Jeunesse 16
- 5.4. Culture 17
- 5.5. Sports 20
- 5.6. Emploi/Insertion 21
- 5.7. Santé 21
- 5.8. Solidarité 21
- 5.9. Relation citoyenne 21

## Annexes 22

**UNE VILLE EN PARTAGE**  
 Pour que les différences ne soient plus un handicap  
 Septembre > décembre 2023  
 saint-etienne.fr

unesco  
 Réseau de  
 villes créatives

Coalition internationale  
 des villes inclusives et  
 durables - ICCAR  
 Le 10/10/2023

**Saint-Étienne**  
 Ville créative design

# PARTIE 1 | ACTIVITÉ DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (CCA)

## 1.1. Composition au 31 décembre 2023

Madame Delphine JUSSELME, adjointe au Maire déléguée à l'accessibilité et au handicap, a présidé la Commission Communale pour l'Accessibilité de la Ville de Saint-Étienne jusqu'au 10 novembre 2023. Madame SEMACHE a pris la présidence de la commission le 05 décembre 2023.

L'année 2023 a été marquée par le décès de Monsieur Yvan LE BARRIER, représentant de l'association MAHVU.

### Élus communaux :

Madame Nicole AUBOURDY – Adjointe au Maire déléguée aux seniors,

Monsieur Jean-Pierre BERGER – Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et logement,

Monsieur Denis CHAMBE – Adjoint au Maire délégué aux relations internationales, gestion du patrimoine municipal et économie,

Monsieur Paul CORRIERAS – Adjoint au Maire délégué à la démocratie locale et vie associative,

Monsieur Charles DALLARA – Adjoint au Maire délégué aux quartiers Nord-Ouest, parcs et jardins, éclairage public,

Madame Siham LABICH – Adjointe au Maire déléguée aux quartiers Nord-Est, politique de la ville, de l'ANRU, éducation populaire, laïcité, relations avec les cultes,

Madame Pascale LACOUR – Adjointe au Maire déléguée aux quartiers Centre-ville, commerce,

Monsieur Claude LIOGIER – Adjoint au Maire délégué à la circulation et mobilité,

Monsieur Patrick MICHAUD – Adjoint au Maire délégué à la santé et plan cancer stéphanois,

Madame Nicole PEYCELON – Adjointe au Maire déléguée à la tranquillité publique et propreté, des relations avec le monde de la justice.

### Associations ou organismes représentant les personnes handicapées :

le représentant de l'APF France handicap (APF Fh),

le représentant de l'Association Départementale d'Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI Loire),

le représentant de l'Association des accidentés de la vie FNATH 42-43,

le représentant de l'Association des Infirmes Moteurs Cérébraux et Polyhandicapés de la Loire (AIMCP Loire),

le représentant de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH Loire),

le représentant de l'Association des Sclérosés En Plaques Loire Sud (ASEPLS),

le représentant d'Ensemble Citoyens !,

le représentant du Foyer des Sourds de la Loire (FSL),

le représentant de l'Institut des Jeunes Sourds Plein Vent,

le représentant de Loisirs et Découvertes des Sourds 42 (LDS42),

le représentant de Mouvement des Aveugles et Handicapés Visuels Unis Loire et Haute-Loire (MAHVU 42-43),

le représentant de Prisme 21 Loire,

le représentant de Saint-Étienne Handisport (SEH),

le représentant d'Une vie un combat contre la SLA,

le représentant de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM Délégation Loire),

le représentant de Vivre la Vie,

le représentant de Voir Ensemble Groupe Loire Sud.

### Associations ou organismes représentant les personnes âgées et autres usagers :

le représentant du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA),

le représentant de l'Office Stéphanois des Personnes Âgées (OSPA),

le représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Loire (UDAF de la Loire).

### Représentants des acteurs économiques :

le représentant du Groupe CASINO,

le représentant d'ITHAC Saint-Étienne,

le représentant de l'association Côté Saint-Étienne.

### Personnes intéressées par la question du handicap :

Madame Danièle CHARDONNET,

Madame Dominique COMBE,

Monsieur Jean-François CHOSSY.

A titre consultatif, pour tout sujet évoqué en Commission Communale pour l'Accessibilité, la Présidente peut faire appel à des experts notamment les représentants des services municipaux compte tenu de leur expérience afin d'aider la commission dans ses travaux.

## 1.2. Fonctionnement sur 2023

La Commission Communale pour l'Accessibilité est un lieu de dialogue et de concertation permettant aux personnes en situation de handicap et aux associations ou organismes qui les représentent de donner leur avis aux décisions les concernant. Les échanges en commission sont traduits en Langue des Signes Française (LSF) par 2 interprètes.

La CCA se réunit selon 2 formats :

- en plénière avec pour objet notamment de rendre compte les travaux réalisés au cours de l'année écoulée,
- restreint sous la forme de groupe de travail ou de visite de terrain en fonction des besoins avec les membres de la CCA. L'objectif est de travailler en concertation avec les élus et les représentants des services municipaux pour permettre les échanges d'arguments et de points de vue de chacun ainsi que les propositions.

**4 visites de terrain** ont eu lieu pour recueillir les remarques des membres associatifs sur :

- l'accessibilité des cheminements pendant la Coupe du Monde de Rugby 2023.
- l'accessibilité des rues Nicolas Chaize et des Passementiers.
- la sécurisation des marches et l'information sonore de l'entrée du bâtiment de la mairie pour les personnes non-voyantes.
- la continuité de la chaîne de déplacement du Marché de Noël pour les personnes en fauteuil roulant.

**3 groupes de travail sur table** ont été réunis pour échanger sur :

- l'accessibilité de la Coupe du Monde de Rugby 2023 : installations, équipements et supports de communication.
- l'implantation des horodateurs sur les trottoirs.

**Une démarche partenariale** entre la direction Accessibilité handicap, Ville inclusive et Lutte contre les Discriminations et la direction Séniors, Solidarité a permis d'associer les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité et ceux du Conseil Consultatif des Séniors pour recueillir leurs remarques sur la chaîne de déplacement des rues Nicolas Chaize et des Passementiers.

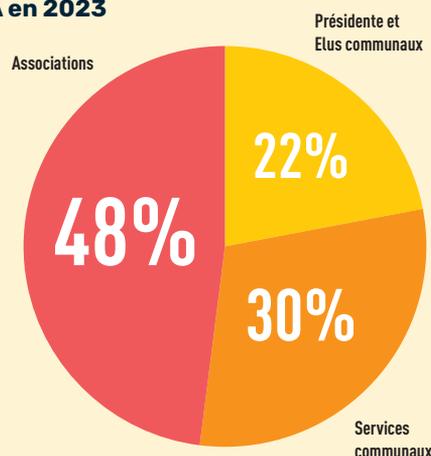
**3 réunions plénières ont traité 11 dossiers :**

- le dispositif Vélivert : implantation des stations.
- la voirie : bilan 2022 et perspectives 2023.
- la Coupe du Monde de Rugby 2023 : détermination des axes de travail.
- le dispositif Handiconsult 42.
- le bilan à mi-parcours de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) pour les 4 thématiques : ERP, équipements sportifs, parcs et jardins, cimetières de la commune.
- la présentation du rapport annuel 2022 de la CCA.
- l'aménagement du parc Jean Ferrat.
- l'élaboration du Plan de Mobilité métropolitain (PDM).

### Calendrier des rencontres de la CCA



### Représentation de la participation aux réunions plénières de la CCA en 2023



## GROUPES DE TRAVAIL SUR L'ORGANISATION DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Le 26, 31 janvier et 12 juin 2023, les membres associatifs de la CCA de la Ville de Saint-Etienne qui représentent tout type de handicap (moteur, sensoriel, cognitif, mental et psychique) ont travaillé sur l'accessibilité de la Coupe du Monde de Rugby 2023 à Saint-Etienne et les animations implantées sur le parc François Mitterrand. 2 réunions sur table et 1 visite sur site ont permis d'aborder l'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR) et personnes en situation de handicap (PSH), l'accessibilité des cheminements, des animations, de la signalétique et des supports de communication.



## DÉMARCHE PARTENARIALE AVEC LE CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS

Le 11 septembre 2023, les représentants associatifs de la CCA et du Conseil Consultatif des Séniors ont été sur site pour travailler sur la continuité de la chaîne de déplacement des rues Nicolas Chaize et des Passementiers. Des mesures ont été prises pour déplacer le mobilier urbain, reprendre le revêtement et les bordures des trottoirs, et équiper de bandes podotactiles les passages pour piétons.



## NOUVEAU RAPPORT ANNUEL DE LA CCA

En 2023, le rapport annuel de la CCA a été revu et remis en forme afin de mieux mettre en lumière les actions des services communaux et la participation des membres sur les sujets majeurs de la municipalité en matière d'accessibilité.



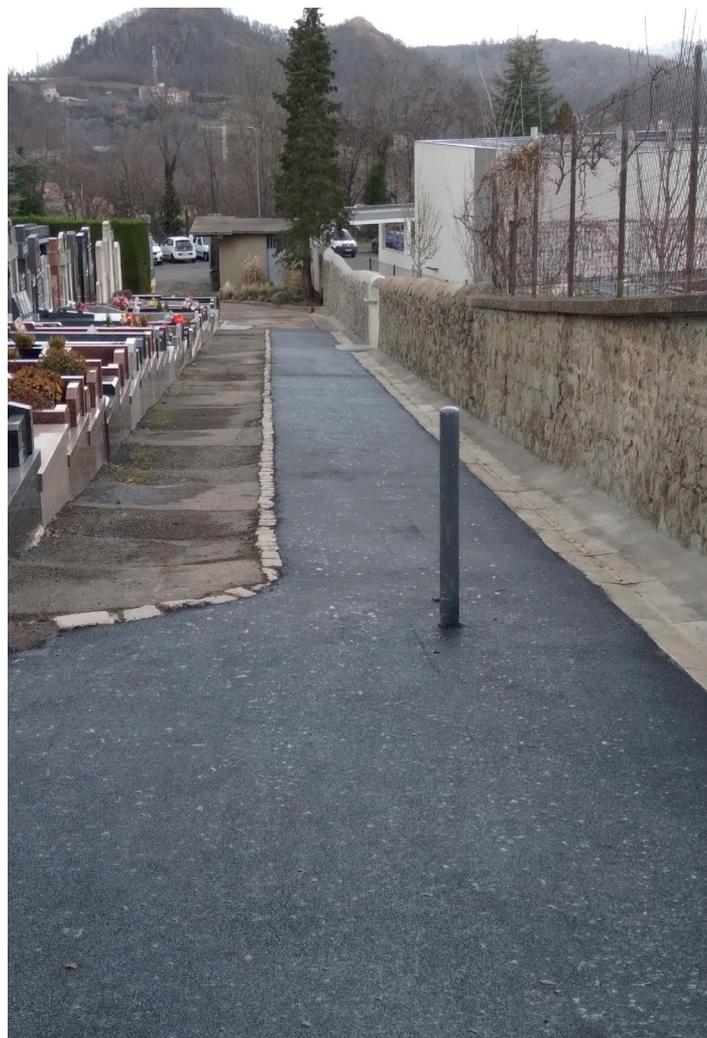
---

## **BILAN MI-PARCOURS DE L'ADAP À FIN 2022 PRÉSENTÉ EN RÉUNION DE LA CCA DU 30 MARS 2023**

À la suite de la délibération du Conseil Municipal du 3 octobre 2016, la Ville de Saint-Étienne a déposé son Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) le 31 janvier 2017. Un arrêté préfectoral a été émis le 01 mai 2017.

L'ADAP porte sur 311 établissements et 34 Installations Ouvertes au Public (IOP) pour 3 périodes de 3 ans soit de 2017 à 2025. Un bilan de l'ADAP de la Ville de Saint-Étienne à la moitié de sa durée a été réalisé.

A fin 2022, le montant des travaux d'accessibilité sur les ERP municipaux et les Installations Ouvertes au Public (IOP) s'élève à 5,51 M€.



Sol des bancs du parc Jean Marc et allée du cimetière de Montmartre

# PARTIE 2 | ACTIONS DE LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE POUR FACILITER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## 2.1. Accessibilité à l'information

- Traduction des conseils municipaux en Langue des Signes Française (LSF) avec la présence de 3 interprètes pour traduire l'ensemble des débats.
- Mise à disposition du plan de mandat 2020-2026 en facile à lire et à comprendre (FALC) sur le site internet de la commune, aux points d'accueil municipaux et lors des différents conseils consultatifs.
- Refonte du rapport annuel de la CCA 2022 et mise à disposition sur le site internet de la Ville de Saint-Etienne.
- Publication et diffusion de 2 nouveaux guides : sourds et malentendants, et troubles dys et de l'attention.
- Recours aux prestations d'interprétariat en LSF avec la mise en place d'un groupement de commandes Ville de Saint-Étienne/Saint-Étienne Métropole pour le marché de prestation d'interprétariat.

## 2.2. Accessibilité aux services publics : ACCEO

L'accès des personnes sourdes et malentendantes aux services publics est facilité par l'utilisation d'une application numérique de visio-interprétation : **ACCEO**. Cette application numérique est possible grâce à un conventionnement réalisé par Saint-Étienne Métropole qui a souhaité en faire bénéficier aux communes de la Métropole.

Elle permet à la personne sourde d'être mise en relation à titre gratuit, sans réservation et en temps réel avec un opérateur pour traduire les échanges (téléphoniques ou directs) à l'accueil des différents équipements communaux. La personne choisit alors le mode de traduction le plus adapté à son handicap : transcription instantanée de la parole, interprétation en Langue des Signes Française (LSF) ou visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC).

Ce service fonctionne sans réservation et à titre gratuit de 9h à 17h30 du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h30.

### Bilan 2023

53

points d'accueil municipaux équipés d'ACCEO

78

comptes ACCEO Pro déployés sur 2023 pour les agents d'accueil équipés d'un ordinateur avec webcam afin de leur permettre de communiquer directement à partir de leur poste de travail avec l'usager sourd ou malentendant

145

appels en 2023

## 2.3. Ville en Partage : gestion et coordination

Manifestation se déroulant de janvier à décembre 2023 avec l'ensemble des partenaires inscrits aux 2 programmes de l'année.

83

événements

92

partenaires

113

jours cumulés de programmation

5 000

participants (estimation)

## 2.4. Collecte des données

La Loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a introduit l'obligation de détailler l'accessibilité des principaux itinéraires et cheminements dans un rayon de 200 mètres autour des points d'arrêt prioritaires au sens de l'article L.1112-1 du code des transports.

La mise en œuvre de ces obligations nécessite la création d'une base de données accessibilité en matière de bâtiment, voirie et transport selon des standards et plateforme nationaux publics.

La démarche, engagée en 2022, se poursuit en 2023 et porte sur 2 volets avec :

- l'identification du périmètre de collecte des données autour des points d'arrêt prioritaires (cheminements des piétons, obstacles, itinéraires accessibles...) permettant de ce fait de réaliser un état des lieux des données par la mission Système d'Information Géographique (SIG) et gestion de crise,
- la saisie et la mise à jour de leurs données dans le SIG par les services communaux en charge.

Un travail de mise à disposition des données accessibilité auprès des usagers sur le site de la commune est en cours.

### Perspectives 2024

- Élaborer et diffuser 2 guides : troubles du développement intellectuel, troubles psychiques.
- Identifier les données accessibilité à mettre à la disposition des usagers sur le site internet de la commune.

## ZOOM SUR LES GUIDES

A fin 2023, la Ville de Saint-Etienne a élaboré 4 guides : le guide autisme, le guide déficience visuelle, le guide pour les personnes sourdes et malentendantes ainsi que le guide pour les troubles dys et de l'attention.

Les 4 guides sont accessibles

- soit en flashant le code ci-après
- soit sur le site de la Ville de Saint-Étienne : [saint-etienne.fr](http://saint-etienne.fr)



# PARTIE 3 | ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

## 3.1. ERP municipaux de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> catégorie

### Réalisations 2023

En annexe 1, la liste des travaux d'accessibilité réalisés dans 28 ERP municipaux.

### Perspectives 2024

- **Réaliser les travaux** dans les ERP municipaux :

- Groupe Scolaire Ovides
- Groupe Scolaire Beaulieu
- Cinéma Le Méliès Saint-François
- Gymnase Paul Michelon
- Mairie annexe de Rochetaillée

## ZOOM SUR UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION

La réhabilitation du centre social Le Colibri a permis de rendre accessible aux PMR l'ensemble des locaux et à tous les niveaux par l'extérieur avec notamment la création d'une rampe.



## 3.2. Autorisations de travaux d'accessibilité des ERP sur le territoire de Saint-Étienne

A la date du 31 décembre 2023, les services de la Ville de Saint-Étienne ont reçu :

**989** nombre cumulé d'attestations d'accessibilité pour des ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie

En 2023 les services ont traité :

**184** demandes d'autorisation de travaux traitant de l'accessibilité

**29** demandes de dérogation

	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossiers traitant de l'accessibilité des ERP sur le territoire stéphanois	150	185 (dont 21 dossiers concernent les ERP communaux)	155 (dont 12 dossiers concernent les ERP communaux)	184 (dont 35 dossiers concernent les ERP communaux)
Nombre de demandes de dérogations sur ces dossiers	24	30 (dont 6 demandes concernent les ERP communaux)	18 (dont 2 demandes concernent les ERP communaux)	29 (dont 4 demandes concernent les ERP communaux)

# PARTIE 4 | ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

## 4.1. Mise aux normes des carrefours à feux

Données globales au 31 décembre 2023

143

carrefours répondent à la norme

196

carrefours constituent le parc total de carrefours à feux

Actions réalisées en 2023

25

carrefours mis aux normes :

11 carrefours du secteur Carnot/Bergson/Janin/ Augustin Thierry/Claude Odde  
13 carrefours du secteur Désiré Claude/Daguerre /Charcot/Durafour/Tardy  
1 carrefour de la rue Achille Hauptmann

### Perspectives 2024

Poursuivre le programme de mise à la norme des feux tricolores.

	2021	2022	2023
Nombre de carrefours mis aux normes sur l'année	31	19*	25

(\*) Les travaux ont porté sur des carrefours importants avec l'existence de contre-allées pour le cours Fauriel.

## ZOOM SUR UN CARREFOUR À FEUX

Le carrefour au croisement de la rue Borie et rue Bergson a été mis aux normes par l'équipement d'un feu permettant aux personnes mal ou non-voyantes d'activer l'information sonore qui précise la localisation géographique.



## 4.2. Stationnement adapté

Pour rappel, les textes prévoient un taux de 2% de places de stationnement adapté.

Nombre total de places de stationnement pour PMR au 31 décembre 2023

1 135

places pour PMR

	2020	2021	2022	2023
Taux de places pour PMR sur total place de stationnement	2,56 %	2,62 %	2,66 %	<b>2,70%</b>
Nombre total de places de stationnement pour PMR	1 077	1 102	1 121	1 135

Actions réalisées en 2023

14

créations de places adaptées

- Mise en conformité de la signalisation verticale et/ou par la reprise de marquage et réinstallation.
- Entretien par la réfection du marquage des places adaptées.

**Mesure en faveur de l'accessibilité :** en secteur payant, les détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) stationnement sont exonérés de la taxe de stationnement sur les emplacements soumis au régime du stationnement payant en apposant sur leur véhicule l'original de la carte.

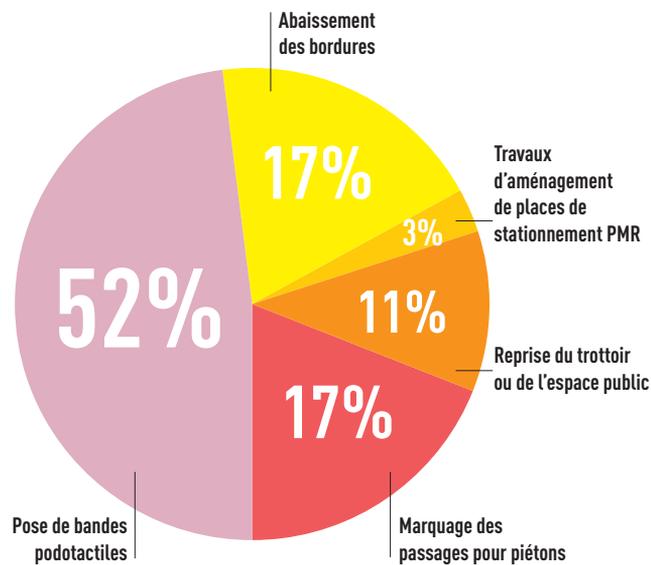
### 4.3. Opérations de voirie

#### Actions réalisées dans 20 allées, boulevard, cours, place et rues

- abaissement des bordures,
- pose de bandes podotactiles,
- marquage des passages pour piétons,
- reprise du trottoir ou de l'espace public,
- travaux d'aménagement de places de stationnement PMR.

En annexe 2 la liste détaillée des opérations.

#### Répartition des travaux de voirie



Traitement d'environ 200 demandes liées à la dégradation de trottoirs, de pavés, de dalles ou au déplacement d'obstacles présentant un danger pour les piétons :

- 18,5% concernent un **danger immédiat**
- 5% ont été signalées **par les personnes en situation de handicap**

### 📌 Perspectives 2024

- Faire un bilan des passages pour piétons de la place de l'Hôtel de Ville.
- Mettre en accessibilité les traversées et le cheminement des piétons de l'allée des Artilleurs et la rue des Dragons.
- Étudier une place pour un véhicule de transport de PMR pour la dépose et la charge vers la rue Nicolas Chaize.
- Améliorer l'accessibilité du cheminement depuis l'arrêt des Mouliniers (ligne de bus 7) jusqu'au CREPSE.

## ZOOM SUR LES TRAVAUX DE SIGNALÉTIQUE

Des opérations de marquage au sol ont été réalisées avec l'apposition du pictogramme PMR et l'équipement de panneau signalant l'interdiction de s'arrêter et de stationner sauf pour les PMR dans les quartiers de Bergson, La Rivière, Vivaraize, Montreynaud et en hyper centre.



## 4.4. Opérations d'amélioration des installations ouvertes au public (IOP)

**Travaux de mise en accessibilité des cimetières** dans le cadre de l'ADAP avec le remplacement des grilles pour Côte-Chaude, Crêt de Roc, Montaud, Montmartre, Soleil, Terrenoire et Valbenoîte.

**Mise en accessibilité** du terrain de padel au parc sportif de l'Étivalière :

- création d'une place de stationnement PMR,
- abaissement des bordures de trottoir et de la pente à 5% maximum,
- cheminement avec largeur de passage à 1,40 m minimum,
- accès au terrain et éclairage du site conformes aux normes d'accessibilité.

**Travaux de mise en accessibilité dans le square du Souvenir** avec la création d'un accès pour les PMR.



**Mise en accessibilité des aires de jeu et installation de 18 jeux inclusifs et adaptés** dans les écoles, crèche, parcs et jardins, place et square :

Lieu	Type
Crèche Jean Macé	1 panneau de jeux
8 écoles maternelles : Centre Deux, Chappe, Descours, Grand Clos, Petit Coin, Métare, Cottencière, Tardy, Villebœuf	8 panneaux de jeux
2 jardins : Maurice Thuasne et Granotier	1 structure et 1 maisonnette
Parc de Montaud	2 structures
Parc Jean Marc	1 structure type tourniquet
Espace Albert Colombet	1 maison de jeux, 1 structure
Square Anne Franck	1 panneau d'activités
Allée du Général Rullière	1 carrousel
Place Chavanelle	1 structure type twister

## 📌 Perspectives 2024

- Aménager :

- le site de l'ancienne école vers la rue Raoul Follereau et rue Pierre et Léon Gadoud,
- le parc Jean Ferrat.

- Poursuivre les travaux d'accessibilité des IOP.

## ZOOM SUR LES PRINCIPAUX JEUX ADAPTÉS MIS EN SERVICE EN 2023



Panneau d'activités de l'école maternelle Chappe



Panneau d'activités de la crèche Jean Macé



Structure adaptée du parc de Montaud



Structure adaptée du parc de Montaud

# PARTIE 5 | AUTRES ACTIONS

## 5.1. Systèmes d'information et du numérique

- Poursuite de l'assistance à la mise en place d'ACCEO et ACCEO pro (postes informatiques et tablettes).
- Poursuite de l'inscription des clauses d'accessibilité dans les consultations pour la mise en place de sites web.

## 5.2. Emploi et formation des agents communaux

La convention mutualisée avec Saint-Étienne Métropole et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) d'un montant de 1,68 M€ couvre la période 2021-2023 avec un financement prévisionnel du FIPHFP à hauteur de 0,9 M€. Le plan d'actions s'articule autour de grandes thématiques concernant les personnes en situation de handicap notamment le recrutement et le maintien dans l'emploi et la formation.

### Recrutement

**7** nouveaux apprentis, bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou BOE (8 autres apprentis BOE poursuivent leur apprentissage sur 2023)

**5** personnes en contrat

- **1 agent** en contrat à durée indéterminée.
- **4 agents** en contrat à durée déterminée.

### Accueil de personnes en situation de handicap

**21** personnes en situation de handicap

- **13 personnes** lors de la journée nationale **DUODAY** le 23 novembre 2023.
- **8 stagiaires**.

### Maintien dans l'emploi

**39** agents concernés

Pour les personnes en situation de handicap ou ayant des restrictions d'aptitude médicalement constatées, plusieurs actions ont été conduites :

- aides humaines et techniques : **14 agents** ont pu bénéficier d'un financement pour des appareillages auditifs et pour leurs trajets domicile / travail.

- aménagements / adaptations des postes de travail : **25 agents** (fauteuils, souris ergonomiques et bureaux à hauteur réglable).

### Formation dans le cadre de reclassement ou reconversion de personnes déclarées inaptes

**56** agents concernés

- « Les ateliers du changement » : **4 agents**.
- « Echanger pour mieux vivre sa transition professionnelle » : **10 agents**.
- « Les outils informatiques, bureautiques et numériques » : **18 agents**.
- « L'accueil physique et téléphonique » : **24 agents**.

### Formation sur le thème du handicap

**170** agents concernés

- « Sensibilisation à l'accueil d'apprentis en situation de handicap » dans le cadre de la formation des maîtres d'apprentissage : **7 agents**.
- « Accueillir le public en situation de handicap cognitif » : **43 agents**.
- « Accueillir le public sourd et malentendant » : **41 agents**.
- « Accueil des enfants en situation de handicap » : **68 agents**.
- « Accueil d'enfant présentant des troubles du neurodéveloppement » : **4 agents** des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).
- « Accueil de l'enfant de 0 à 3 ans en situation de handicap » : **5 agents** des EAJE.
- « Sensibilisation au trouble du spectre de l'autisme » : **2 personnes** des EAJE.

### Taux d'emploi direct

	2020	2021	2022	2023
Taux d'emploi direct en %	6,53 %	6,36 %	6,53 %	<b>7,14 %</b>

Pour rappel, les textes prévoient un taux de 6% .

## Perspectives 2024

Poursuivre les actions prévues dans le cadre de la nouvelle convention du FIPHP 2024-2026 avec 4 priorités :

- renforcer le recrutement d'agents en situation de handicap, particulièrement le recrutement d'apprentis,
- mettre en place l'accompagnement du parcours des personnes recrutées en situation de handicap et accompagner le repositionnement en cours de carrière,
- développer les aménagements de postes pour favoriser le maintien dans l'emploi,
- sensibiliser au handicap invisible.

## ZOOM SUR LE DUODAY

Événement organisé avec Cap Emploi, les centres de formation CREPSE et ESRP EPNK Lyon et les ateliers Bel Air-Molina de l'ADAPEI Loire a permis la découverte d'un métier et d'un employeur avec une réassurance sur les potentiels des participants.

**13**

**personnes accueillies**



## ZOOM SUR LE FORUM APPRENTISSAGE ET HANDICAP

La Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, le Centre de gestion 42 et le Département de la Loire ont initié en 2022 un forum de l'apprentissage et du handicap au cours duquel est organisé un job dating.

14 employeurs publics de la Loire ont été réunis : Département de la Loire, Saint-Étienne Métropole, Centre de gestion de la Loire, PNR Pilat, CCAS et commune de Roche-la-Molière, et les communes de Saint-Étienne, Saint-Chamond, Valfleury, Saint-Just-Saint-Rambert, Savigneux, Merle-Leignec, Pélussin et La Talaudière.

Cet événement réunit l'ensemble des partenaires de l'emploi : Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions locales, CNFPT, le FIPHP, Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de l'Éducation nationale.

Un accueil par une interprète en LSF est prévu pour le public sourd.

**180**

**personnes** en situation de handicap intéressées par un apprentissage

**80**

**offres** en apprentissage proposées dont **14 offres** de la Ville de Saint-Étienne

**2**

**candidats présents au forum** parmi les apprentis nouvellement recrutés

**14**

**employeurs publics**



### 5.3. Enfance/Éducation/Jeunesse

#### Enfance

##### Accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures « petite enfance » ou multi-accueil :

50

enfants accueillis  
dans 8 structures sur 10

- **37 enfants en situation de handicap.**
- **13 enfants** avec une prise en charge validée par la Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant (CDAJE) dans 5 structures.

#### Éducation

##### Accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures maternelles et élémentaires :

49

enfants scolarisés en situation  
de handicap

- à l'école publique de la Vivaraize : **11 enfants sourds** de l'institut Plein Vent (3 enfants pour l'année scolaire 2022-2023, 8 pour l'année scolaire 2023-2024).
- à l'école élémentaire de la Veue : **18 enfants** d'une unité externalisée de l'IME Chantalouette (10 enfants pour l'année scolaire 2022-2023, 8 pour l'année scolaire 2023-2024).
- à l'école élémentaire de Gaspard Monge : **12 enfants** accueillis dans le cadre du dispositif d'auto-régulation (DAR) porté par l'Éducation nationale et la fondation Chantelise pour l'autisme (6 enfants pour l'année scolaire 2022-2023, 6 pour l'année scolaire 2023-2024).
- à l'école élémentaire Grand Clos : **8 enfants** d'une classe externalisée du Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP) porté par l'institut spécialisé Chantespoir (4 enfants pour l'année scolaire 2022-2023, 4 pour l'année scolaire 2023-2024).

##### Accompagnement d'enfants en situation de handicap sur le temps de la cantine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires :

165

enfants accompagnés  
(dont 53 enfants des ULIS\*)

81

vacataires mobilisés pour des  
accompagnements individuels  
ou groupés

##### Mise à disposition de mobiliers adaptés :

5

élèves bénéficiaires

A fin 2023,

- **3 enfants** ont bénéficié de compléments avec l'achat d'une table de change motorisée et de mobiliers adaptés à la taille de l'enfant (bureau inclinable et chaise adaptée à hauteur variable),
- **2 enfants** ont été équipés de mobiliers existants (bureau adaptable, plan incliné).

Du matériel spécialisé est mis à disposition des ULIS (tours de travail, tricycle).

**Les dispositifs expérimentaux** ont vu leur activité recentrée sur les écoles élémentaires et concernent l'encadrement de tous les enfants déjeunant dans les cantines. Les enfants en situation de handicap ou avec un besoin d'accompagnement individuel ou rapproché ont la possibilité d'être accompagnés par des vacataires.

7

enfants de l'école élémentaire  
Tarentaize et Soleysel ont fait l'objet  
d'un accompagnement particulier

**Des démarches pour améliorer l'accueil** des enfants en situation de handicap dans les écoles se sont traduites par :

- des rencontres ciblées et spécifiques faisant suite à des difficultés rencontrées par les agents sur le temps méridien associant les parents des enfants, les équipes de l'école et les professionnels afin de réfléchir à une meilleure prise en charge de l'enfant et mettre en œuvre rapidement des protocoles d'actions.
- un travail avec l'enseignante formée aux troubles du spectre de l'autisme (TSA) portant sur l'accueil des enfants dans les ULIS, le recensement des besoins exprimés et une réflexion sur les nouveaux modes de fonctionnement et de prise en charge plus adaptés....

**La mise à disposition de locaux scolaires** a été réalisée auprès des associations d'Education Populaire en charge du périscolaire accueillant des enfants en situation de handicap.

\* ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

## Jeunesse

- Manifestation organisée à la Comète le 05 décembre 2023 : « Handicap pas cap » inscrite au programme de la Ville en partage, avec pour objectif de sensibiliser les jeunes autour d'ateliers d'expérimentation tenus par plusieurs associations qui représentent tout type de handicap (PMR, personnes mal ou non-voyantes, personnes sourdes ou malentendantes ...).

60

participants

6

**structures associatives :** Un sourire pour Lana / Voir Ensemble / Saint-Étienne Handisport / Institut Plein Vent / Case Escrime / Unis-Cité

6

**ateliers :** handi basket, handi escrime, jeu d'évasion sur le thème de la discrimination au handicap, LSF, braille, parcours sensoriel (ping-pong adapté ou show down, immersion dans la vie quotidienne des malvoyants) et art thérapie.

- Accueil de 20 jeunes de l'IME « Chantespoir » pour présenter l'espace info jeunes (champ d'intervention, outils numériques, espace public numérique).

## Perspectives 2024

- Poursuivre le travail et la réflexion engagés sur les dispositifs ULIS accueillant des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).
- Poursuivre la mise à disposition des locaux scolaires auprès de structures associatives en charge du périscolaire.
- Poursuivre les actions de sensibilisation au handicap auprès des jeunes.

## Chiffres clés sur l'accueil des enfants en situation de handicap

	2020	2021	2022	2023
Nombre d'enfants accueillis dans les structures multi-accueil	49	34	33	50
Nombre d'enfants accueillis sur le temps de cantine scolaire	103	150	163	165

## 5.4. Culture

### La Cinémathèque

#### Information/sensibilisation

- Programmation sur le thème du handicap à destination des scolaires avec l'atelier « Nos étiquettes » avec **un nouveau programme intitulé « Nos vies, nos droits »** : 6 séances, 10 écoles, 12 classes.

278

élèves

- **Projections destinées à tout public** en lien avec le handicap dans le cadre de la Ville en Partage : 14 projections, 11 séances. **Titre des projections :** « M » / « Stop, je parle » / « On a tous le droit » / « Une vie normale » / « Gilbert Grape » / « L'énergie positive des Dieux » / « Bigoudis » / « Les jouvencelles » / « D'un château l'autre » / « De toutes nos forces » / 2 séances de restitutions des ateliers d'audiodescription 2022 et la soirée sur la démarche d'audiodescription / Documentaire « Signer ».

199

participants

- **Séance autour de l'autisme avec la projection de films d'animations et de courts-métrages, et 2 ciné-débats** (« Qu'est-ce que l'on va faire de Jacques » et « La leçon de piano ») dans le cadre de la Ville en Partage : 3 séances.

122

participants

- **Ateliers de création d'audiodescription de films** en partenariat avec les élèves de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE), l'association Voir Ensemble, Centre International de Langue Et Civilisation (CILEC) et le centre social Le Colibri : 11 ateliers.

144

participants

- **Ateliers danse et cinéma** avec l'association Stéla/Dan.cin.lab associant la pratique de la danse à une projection de courts métrages sur le thème : danse et handicap. Les ateliers se déroulent dans les médiathèques : 5 séances, 4 classes, 1 centre social.

97

participants

## Perspectives 2024

Poursuivre la programmation avec les projections tout public en lien avec le handicap.

### Les médiathèques

#### Réalisations

- **Acquisition de fonds adaptés** : 253 livres large vision, 82 textes audio enregistrés au format MP3, 269 titres DVD avec automatiquement de l'audiodescription, 319 titres DVD sous-titrés en français pour les sourds et malentendants.

- **Ateliers numériques et informatiques** :

**254**

**participants**

- Partenariat entre l'atelier numérique de la médiathèque et le service Alphée psychiatrie adultes du CHU de Saint-Étienne : 1 atelier, **15 participants**.
- Partenariat entre l'atelier numérique de la Médiathèque et l'association Vivre la Vie pour proposer des ateliers informatiques dédiés aux personnes en situation de handicap mental : 19 ateliers, **95 participants**.
- Partenariat entre l'atelier numérique de la Médiathèque et le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) Dupuytren du CHU de Saint-Étienne, pour proposer des ateliers numériques aux personnes en situation de handicap mental : 24 ateliers, **144 participants**.

- **Médiabus** :

**157**

**participants**

- Journée de l'autisme le 1<sup>er</sup> avril 2023 avec des ateliers et lectures tout public sur la place Jean Jaurès : **40 personnes**.
- Semaine Olympique et Paralympique du 04 avril au 07 avril 2023 avec des animations (quizz, jeu de piste avec des livres) autour des « Zoolympiques » proposées aux élèves : 5 classes (CM1, CM2), **117 élèves**.

## Perspectives 2024

Renforcer les partenariats tout en poursuivant les actions en faveur des personnes en situation de handicap.

### Les musées

#### Au Musée d'Art et d'Industrie :

**266**

**visiteurs en situation de handicap**

- Parcours tactiles à destination du public mal ou non-voyant des collections permanentes autour de 3 collections (armes, cycles et rubans) : 4 parcours proposés, **5 participants**.
- Visites à deux voix en LSF de l'exposition permanente et temporaire : 4 visites proposées.
- Visites libres ou guidées : **261 visiteurs**.

#### Au Musée de la Mine :

**295**

**visiteurs en situation de handicap**

- Visite sensorielle au cœur des bâtiments industriels miniers : 2 visites, **6 participants**.
- Visites à deux voix en LSF du site Couriot : 4 visites proposées, **14 participants**.
- Visites libres ou guidées : **275 visiteurs**.

## Perspectives 2024

Proposer une nouvelle exposition temporaire ouverte à tout public.

## ZOOM SUR L'ACCESSIBILITÉ DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE « SAINT-ÉTIENNE 1780-1856, R/ÉVOLUTIONS », CONJOINTE AU MUSÉE DE LA MINE ET AU MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE

Le Musée de la Mine et le Musée d'Art et d'Industrie de la Ville de Saint-Étienne ont proposé des documents développés et construits avec l'association « Ensemble Citoyens ! » en 2022 :

- un livret écrit et présenté de manière à être compris par tous est destiné aux personnes ayant des difficultés de compréhension ou de lecture.

L'association « Ensemble Citoyens ! » est membre de la Commission Communale pour l'Accessibilité de la Ville de Saint-Étienne.



### L'Opéra Théâtre

#### Spectacle en audiodescription

« Andromaque », avec visite tactile des décors et costumes en amont et organisation d'un avant-propos :

17

personnes non-voyantes  
ou malvoyantes

#### Spectacle en LSF

« Dormir 100 ans » :

30

collégiens de l'Institut  
des jeunes sourds Plein Vent

### Perspectives 2024

Renouveler les spectacles en audiodescription et en LSF.

### Le Conservatoire Massenet

- Intégration dans les formulaires d'inscription au moment de la rentrée scolaire pour formaliser la « Demande d'aménagement » afin d'accueillir des élèves en situation de handicap.
- Évolution des projets et du règlement d'études.
- Intégration du handicap dans le projet d'établissement 2022/2026 en prenant en compte les besoins d'aménagement dans le règlement intérieur et les formulaires d'inscription.
- Formation des enseignants pour permettre la prise en compte des élèves « DYS » et des troubles du spectre de l'autisme dans la pédagogie (2 jours de formation).

#### Perspectives 2024

Poursuivre la formation des enseignants du conservatoire pour prendre en compte les élèves « DYS » ou ayant des troubles du spectre de l'autisme.

### La Comète

- Accueil des événements organisés par le service jeunesse pour la journée internationale des personnes en situation de handicap.
- Formation des agents d'accueil à la LSF.

#### Perspectives 2024

Poursuivre l'accueil d'événements de sensibilisation au handicap.

### Le Planétarium

- Projection « De la terre à l'univers » en LSF.

#### Perspectives 2024

Proposer la projection du film à la demande.

### La Maison du Patrimoine et des Lettres

- Poursuite du travail sur un audioguide destiné aux personnes mal ou non-voyantes.

#### Perspectives 2024

Finaliser la mise en place de l'audioguide.

## ZOOM SUR « DE LA TERRE À L'UNIVERS » EN LSF AU PLANÉTIARIUM

Documentaire sur les représentations du cosmos à travers les époques et sur les connaissances d'aujourd'hui.



### 5.5. Sports

**Mise à disposition** de lignes d'eau dans les piscines, de gymnases et de stades pour les clubs sportifs handi et auprès des associations de personnes en situation de handicap.

#### Lignes d'eau

**1 600 h**

#### saison 2023/2024

Organismes bénéficiaires : ASEPLS, Handival 42, SEH, Foyer Epis, Vivre La Vie et les structures de l'ADAPEI 42, de la Fondation Chantelise, de la Fondation OVE, de l'association « Les 2 Collines ».

#### Stades et gymnases

**698 h**

#### saison 2023/2024

Organismes bénéficiaires : APF France handicap, ASEPLS, PARM, LSD42, SEH, Handi Supporters ASSE, CDHL, Association Stéphanoise Sport Adapté.

### Accessibilité des grands événements :

- Soutien financier en faveur des projets sportifs des associations organisatrices en lien avec le handicap.
- Mise en place d'un programme de billetterie sociale pour la Coupe du Monde de Rugby 2023 avec l'attribution de places de match à des associations intervenant dans le domaine du handicap et à destination d'enfants ou d'adultes en situation de handicap.

### Perspectives 2024

- Acquérir des équipements pour les PMR : une potence pour la mise à l'eau à la piscine de Grouchy et des fauteuils roulants.
- Poursuivre le soutien aux projets sportifs des associations organisatrices en lien avec le handicap et la billetterie sociale.

## 5.6. Emploi / Insertion

Recours aux marchés réservés pour les plateaux repas Ville de Saint-Étienne avec l'ADAPEI.

Dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby 2023 : restauration et nettoyage du village de rugby par l'ADAPEI.

### Perspectives 2024

Organiser des rencontres entre acheteurs et les ESAT, Entreprises Adaptées et les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

## 5.7. Santé

### Portage du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) avec l'organisation :

- des groupes de travail sur 2 thématiques : la santé mentale et les jeunes, la santé mentale et le logement,
- des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM).

### Réalisation du Contrat Local de Santé (CLS) 2023-2027 avec des actions particulières pour l'accès aux soins entre autres des personnes en situation de handicap :

- 4 axes principaux : le renforcement de l'offre et de l'accès à la santé et aux droits, la communication et la sensibilisation aux politiques locales de santé, la prévention et la promotion de la santé, la santé mentale,
- 2 axes transversaux : l'aller vers et la santé environnement.

### Perspectives 2024

- Poursuivre les Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM) avec la thématique « en mouvement pour notre santé mentale ».
- Consolider les partenariats.
- Poursuivre les actions de sensibilisation et former les professionnels.
- Renforcer le maillage territorial et la complémentarité des interventions via les groupes de travail.

## 5.8. Solidarité

Visites à domicile : 19 % des bénéficiaires sont en situation de handicap.

	2020	2021	2022	2023
Taux de bénéficiaires en situation de handicap des visites à domicile	4,76 %	8,45 %	12,00 %	<b>19,00 %</b>
Nombre total de bénéficiaires de visites à domicile	231	272	225	623*

## 5.9. Relation citoyenne

Attribution des bons de transport aux personnes à mobilité réduite ne se déplaçant pas en fauteuil roulant.

	2022	2023
Nombre de bons transport délivrés sur l'année	8 260	5 220
Nombre de bons de transport utilisés sur l'année	9 282	10 938
Nombre de bénéficiaires actifs de bons de transport	160	126

**En 2023, la Ville de Saint-Étienne a engagé un montant total de 1 780 000 € pour l'amélioration de l'accessibilité.**

\* Nouvelle organisation du service social accompagnant dorénavant tout public signalé en grande fragilité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## ANNEXE 1 : TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ RÉALISÉS EN 2023 DANS LES ERP MUNICIPAUX

Nom bâtiment	Cat. ERP	Descriptif sommaire des travaux
ÉTIVALLIERE TRIBUNE VESTIAIRES BUREAUX	1	Amélioration de l'accessibilité côté tribune par création d'une rampe supplémentaire
CENTRE MEDICO SCOLAIRE (RUE DES DOCTEURS CHARCOT)	2	Travaux d'aménagement pour installation avec création de sanitaires PMR
GYMNASSE SERAPH BERLAND ET GILLES BOUSQUET	2	Réfection de l'espace infirmerie/jacuzzi avec création de sanitaires et douche PMR
SALLE POLYVALENTE DE SAINT-VICTOR	2	Réfection places de stationnement PMR
ESPACE BORIS VIAN	3	Modification des mains courantes des escaliers pour mise en conformité PMR et remplacement des grilles de sol
GYMNASSE CLAUDE FAURIEL	3	Reprise des mains courantes et d'un seuil de porte pour mise aux normes accessibilité
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET CANTINE BEAULIEU	4	Création de 2 sanitaires PMR
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FRANCS-MAÇONS	4	Aménagement d'une cantine dans la salle polyvalente avec création de sanitaires PMR
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA VEUE	4	Réfection de salles de classes et rénovation des sanitaires avec création de WC PMR
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MONTCHOVET	4	Suppression d'estrades dans les classes et reprise de sol pour accessibilité d'élèves en fauteuil
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VIVARAIZE	4	Travaux d'aménagement avec création de sanitaires PMR
ÉCOLE MATERNELLE PAILLON	4	Réhabilitation RdC et R+1 : sécurisation des escaliers et création de porte aux normes accessibilité
ÉCOLE MATERNELLE MONTAUD	4	Ouverture d'une classe : réalisation d'une rampe PMR
GROUPE SCOLAIRE MONTAT	4	Travaux de rénovation avec réalisation de rampes PMR pour accès aux classes de la maternelle
GROUPE SCOLAIRE MONTHIEU	4	Sécurisation des escaliers et de grilles de sol

Nom bâtiment	Cat. ERP	Descriptif sommaire des travaux
GROUPE SCOLAIRE PERROTIÈRE	4	Remplacement d'une bande d'éveil à la vigilance
GROUPE SCOLAIRE SAINT-SAËNS	4	Travaux d'aménagement avec création de sanitaires PMR
GYMNASE ROGER GIRAUDET (RUE DES OVIDES)	4	Rénovation des vestiaires avec mise en conformité des sanitaires (pose de sièges PMR...) et du sas d'entrée, marquage emplacement PMR
LOCAUX RUE DE L'APPRENTISSAGE	4	Travaux de mise en conformité accessibilité dans le cadre de l'installation de l'association « Vélo en quartier » : remplacement des portes pour mise aux normes accessibilité
MAISON DES ASSOCIATIONS DE MONTHIEU (ALLÉE JEAN RACINE)	4	Réfection place de stationnement PMR
ACCUEIL DIRECTION COMMERCE ET ARTISANAT	5	Installation d'une rampe PMR encastrée et dépliable
ARCHIVES MUNICIPALES	5	Fourniture et pose de mains courantes dans les escaliers
CRÈCHE LES PETITS MANUCHARDS	5	Aménagement dans le hall d'un portillon accessible pour les parents en fauteuil roulant
GYMNASE MARC SEGUIN	5	Réfection rampes accès zones douches y compris carrelage Travaux de plomberie dans les douches et les sanitaires pour la mise en conformité PMR
SALLE POLYVALENTE DE SAINT VICTOR BOURG	5	Création d'une rampe d'accès PMR
STADE ÉRIC THELLYERE (BIORANGE)	5	Aménagement d'une plateforme pour accès aux nouveaux vestiaires comprenant douche et sanitaires PMR
UNION FRATERNELLE DE MONTAUD (BOULE)	5	Création d'un sanitaire PMR
UNION MUSICALE DE TERRENOIRE (ALLÉE EDOUARD ESCALLE)	5	Création d'une place de stationnement PMR et pose bande de guidage

## ANNEXE 2 : BILAN 2023 DES OPÉRATIONS DE VOIRIE POUR FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ

Emplacement travaux	Abaissement des bordures	Pose de bandes podotactiles	Marquage des passages pour piétons	Reprise du trottoir ou de l'espace public	Travaux d'aménagement de place de stationnement PMR
Allée Chantegrillet		X			
Allée Michel-Ange		X			
Boulevard Jules Janin		X			
Cours Fauriel	X	X	X		
Cours Gustave Nadaud		X			
Cours Hippolyte Sauzea		X			
Place Jean Jaurès				X	
Rue Bergson		X			
Rue Charles Cholat		X			
Rue Croix Courette		X			
Rue des Aciéries	X	X	X		
Rue du Pavillon Chinois		X	X		
Rue Étienne Mimard		X			
Rue Jean Allemane		X			
Rue Jo Gouttebauge	X	X	X		
Rue Docteur Louis Destre	X			X	
Rue Michel Rondet	X	X	X	X	
Rue Michelet		X			
Rue Monseigneur Romero					X
Rue de Plaisance	X	X	X		
Quartier Châteaucreux		X			
Quartier La Rivière		X			



Réunion de travail de la CCA sur l'accessibilité du village rugby de la coupe du monde 2023 au parc François Mitterrand avec les représentants associatifs et interprète en LSF



### PLUS D'INFOS

**Direction Accessibilité-handicap,  
Ville Inclusive et Lutte contre les  
Discriminations**

[accessibilite-handicap@saint-etienne.fr](mailto:accessibilite-handicap@saint-etienne.fr)  
04 77 48 63 05

**Ville de Saint-Étienne**  
Hôtel de ville - BP 503  
42007 Saint-Étienne

T 04 77 48 77 48  
[courriermairie@saint-etienne.fr](mailto:courriermairie@saint-etienne.fr)  
[saint-etienne.fr](http://saint-etienne.fr)

Conception / réalisation : **Accessibilité-Handicap, ville inclusive et lutte contre les discriminations**. Maquette : **Diesel Production**.  
Photos : **Ville de Saint-Étienne, Métropole de Saint-Étienne**.  
Achevé d'imprimer avril 2024. Ne pas jeter sur la voie publique.



**Saint-Étienne**  
Ville créative design